

**EN ACTION**

**CONTRE LES**

**ENGAGEMENTS**

**ROMPUS**



**CSN**

**SEMAINE D'ACTION CONTRE LES ENGAGEMENTS ROMPUS • 20 AU 24 OCTOBRE 2014**

# RELATIVITÉ SALARIALE

## PROBLÈME

Depuis neuf ans, 31 catégories d'emploi mixtes attendent une évaluation afin d'obtenir un rangement salarial qui reconnaît leur juste valeur et leur identité professionnelle.

## ENGAGEMENT

Lors des dernières négociations, le Conseil du trésor et l'Intersyndicale ont convenu de procéder à des travaux afin de réaliser la relativité salariale et appliquer les correctifs nécessaires.

## RÉPONSE

Malgré les progrès du comité mis en place, le gouvernement Couillard refuse la poursuite des travaux depuis le 6 juin dernier.

# OUVRIERS SPÉCIALISÉS

## PROBLÈME

Alors qu'ils gagnent en moyenne 34 % de moins que leurs collègues du secteur privé, les ouvriers spécialisés désertent le secteur public. Nos établissements doivent alors avoir recours à la sous-traitance pour la maintenance et l'entretien des bâtiments, ce qui entraîne des coûts supplémentaires énormes.

## ENGAGEMENT

Lors de la négociation de 2010, le gouvernement s'était engagé à collaborer avec les organisations syndicales pour apporter des solutions concrètes à ce problème.

## RÉPONSE

Le gouvernement nous affirme qu'il n'a plus les effectifs nécessaires pour poursuivre ces travaux.

# 9 ans

Le dossier des relativités salariales n'est toujours pas réglé, après neuf années d'attente.

# 34 %

Écart de rémunération globale entre les ouvriers spécialisés du secteur public par rapport à ceux du secteur privé.

# EN ACTION CONTRE LES ENGAGEMENTS ROMPUS

**Relativité salariale.**

**Ouvriers spécialisés.**

**Technologues spécialisés en radiologie.**

**Dévalorisation des diplômes de maîtrise et de doctorat pour les enseignants de cégep.**

Autant d'enjeux, autant d'engagements rompus par le gouvernement.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes butés au refus du Conseil du trésor de donner suite à ces dossiers, et ce, malgré les engagements pris par les parties dans le passé. Alors que les problématiques ont été identifiées conjointement, que les enjeux sont reconnus par les deux parties, le Conseil du trésor refuse obstinément d'apporter des solutions durables à ces problèmes. Dans chacun de ces dossiers, le Conseil du trésor nous répond la même chose : manque de ressources, manque d'intérêt.

À l'aube d'une prochaine ronde de négociation, nous croyons que ce refus mine le lien de confiance nécessaire au bon déroulement des pourparlers.

**Des engagements rompus ? Non merci. Il est temps de régler ces dossiers. Maintenant !**

# 38 000

Nombre approximatif de travailleuses et de travailleurs du secteur public touchés par les engagements rompus du gouvernement libéral.

# DÉVALORISATION DES DIPLÔMES DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT

## PROBLÈME

Depuis 2002, les échelons salariaux réservés aux enseignantes et aux enseignants de cégep ayant une maîtrise ou un doctorat ne suivent pas l'évolution des autres échelons. Par conséquent, la valeur de ces échelons a diminué de 45 %.

## ENGAGEMENT

À l'automne dernier, le Conseil du trésor a convenu d'un espace de discussion pour apporter des correctifs aux échelons de maîtrise et de doctorat.

## RÉPONSE

Le Conseil du trésor ne souhaite plus rencontrer les représentants syndicaux des enseignantes et des enseignants de cégep.

# 45 %

Perte de la valeur des échelons supplémentaires pour les enseignants ayant une maîtrise ou un doctorat depuis 2002.

# TECHNOLOGUES SPÉCIALISÉS EN RADIOLOGIE

## PROBLÈME

La formation additionnelle et les responsabilités accrues des technologues spécialisés en imagerie médicale ne sont pas reconnues à leur juste valeur.

## ENGAGEMENT

En 2013, à la suite d'une lettre d'entente, les syndicats et le Conseil du trésor conviennent enfin de la création d'un groupe paritaire pour étudier ces spécialités « à valeur ajoutée ».

## RÉPONSE

Depuis l'élection du gouvernement libéral, le groupe fait du surplace, le Conseil du trésor reporte chacune des décisions à plus tard et refuse de travailler à une réelle évaluation des spécialités.

# 17

Nombre de spécialités toujours non reconnues par le gouvernement.